

## Accompagnement renforcé des participants du PLIE du Cotentin - 2022

**Objectifs :** Assurer un accompagnement renforcé vers et dans l'emploi des participants du PLIE du Cotentin, dont les bénéficiaires du RSA :

- permettre l'élaboration ou la validation d'un projet professionnel,
- définir avec le participant un parcours d'insertion et l'accompagner dans sa mise en œuvre,
- aider le participant à entretenir une dynamique de recherche active d'emploi,
- favoriser le maintien dans un emploi durable grâce à un suivi durant 6 mois après leur accès à l'emploi.

**Description :**

L'accompagnement des participants du PLIE sera conduit selon deux axes :

### **Accompagnement individualisé des participants du PLIE :**

Les conseillers prennent en charge l'accompagnement de participants du PLIE du Cotentin sur la base d'entrées et sorties permanentes à partir d'orientations effectuées par les différentes structures intervenant dans le champ de l'insertion et de l'emploi (Conseil Départemental, Pôle Emploi, Mission Locale, organismes de formation...) :

- Entretien d'évaluation/diagnostic et contractualisation des objectifs de l'accompagnement : présentation du dispositif d'accompagnement proposé, diagnostic de la situation professionnelle et personnelle du participant, contractualisation formalisée de l'objectif d'accompagnement et des engagements réciproques...
- Mise en œuvre de l'accompagnement individualisé et renforcé au moyen d'entretiens réguliers avec le demandeur d'emploi et des ateliers collectifs.
- Accompagnement vers l'emploi : appui à la rédaction des CV et lettres de motivation des participants, mise en relation sur offres d'emploi, médiation emploi...
- Suivi de la personne pendant les 6 mois suivant son accès à un emploi durable ou jusqu'à l'obtention d'une qualification.

### **Accompagnement de participants du PLIE dans le cadre d'ateliers collectifs :**

Les ateliers mis en place par les conseillères sont accessibles à tous les participants accompagnés dans le cadre du PLIE du Cotentin. Ces ateliers permettent de compléter la démarche d'accompagnement individuel en y intégrant une dimension plus importante de temps d'accompagnement collectifs afin de développer des situations d'échange et de rencontre entre les personnes accompagnées et ainsi développer la dimension lien social de l'accompagnement.

**Publics visés :** 390 personnes

Demandeurs d'emploi accompagnés dans le cadre du Plan Local pour l'Insertion pour l'Emploi du Cotentin, dont les bénéficiaires du RSA soumis aux droits et devoirs d'accompagnement.

## Clauses sociales

### Objectifs :

- Accompagner le développement du dispositif des clauses sur le territoire du Cotentin auprès de l'ensemble des acteurs de la démarche par :
- L'appui et le conseil aux maîtres d'ouvrages et entreprises dans la mise en œuvre opérationnelle des clauses sociales dans leurs marchés
- La promotion du dispositif et la diversification de la démarche sur tous types de marchés et sur un champ élargi de maîtres d'ouvrages
- Le développement du partenariat avec les acteurs du champ de l'emploi, la formation et l'insertion pour favoriser la mobilité des publics et leur accès aux clauses sociales

### Description :

- Appui et conseil aux maîtres d'ouvrages et entreprises :
  - Identification des marchés et aide à la rédaction des pièces de marché
  - Evaluation du dispositif quantitativement et qualitativement
  - Accompagnement des entreprises lors de la phase de recrutement
  - Suivi de la réalisation des objectifs
- Promotion et diversification du dispositif :
  - Sensibiliser les maîtres d'ouvrages et partenaires du territoire aux clauses sociales
  - Participer à l'organisation d'événements permettant de favoriser leur développement
  - Assurer le retour d'expérience locales pour essaimer la démarche
  - Créer des outils de communication de différentes natures (plaquette, guide, vidéos...)
  - Développer les clauses sociales sur le champ de la transition énergétique
- Développement du partenariat :
  - Participation aux travaux du réseau régional des facilitateurs de clause sociales
  - Animation du partenariat avec les dispositifs d'accompagnement et prescripteurs de publics
  - Contribution à la constitution d'une offre de service de structures inclusives par l'appui des marchés et la communication sur ces acteurs
  - Participation à l'animation du plan d'action ESS de l'Agglomération du Cotentin
- Mobilisation des publics :
  - Organisation d'info-métiers pour des recrutements liés à la clause sociales
  - Participation au montage d'actions de formation ou de professionnalisation pour des publics clause sociale
  - Inscription d'actions d'insertion à réaliser par les entreprises dans les marchés pour aider à la professionnalisation et à l'insertion de demandeurs d'emploi en parcours clause.